

# Mon code de vie à l'école Notre-Dame-de-Lourdes

Un code de vie, en tout temps et en tout lieu.

L'école primaire Notre-Dame-de-Lourdes s'est donné un code de vie dont l'objectif est de permettre aux élèves de prendre de bonnes habitudes de vie en société et d'assurer des relations harmonieuses entre toutes les personnes vivant dans l'école.



Ce code vise à concrétiser les valeurs de :

- respect de soi
- respect des autres
- respect du matériel et de l'environnement

Ce code vise à concrétiser aussi les valeurs véhiculées par notre projet éducatif, à savoir :

- Bienveillance et reconnaissance

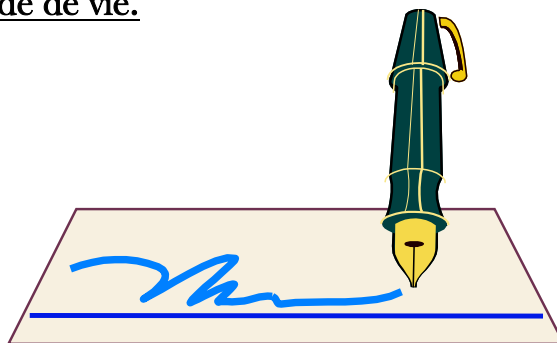
Il est impossible de dresser la liste de tous les comportements, les vêtements et les objets inacceptables dans un lieu public et particulièrement, dans une école publique. Il est donc entendu que l'école se réserve le droit d'interdire d'autres comportements qui ne figurent pas sur la liste mais qui pourraient s'inscrire dans l'une ou l'autre des catégories désignées.



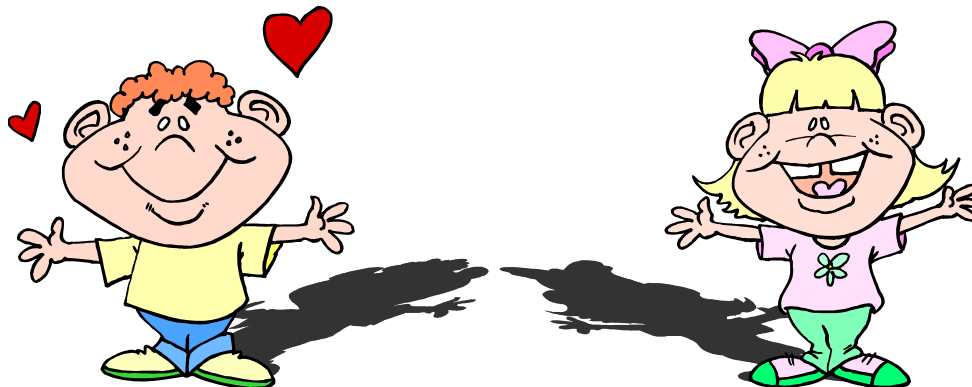
Dans les pages suivantes, vous retrouverez toute l'information pertinente sur les 3 volets du présent code de vie.



Après en avoir pris connaissance, enfants et parents seront invités à signer le contrat d'engagement que vous trouverez à la fin de l'agenda. Cette signature signifie que l'enfant et ses parents ont pris connaissance des règlements de l'école, que l'enfant s'engage à respecter les consignes et que les parents s'engagent à collaborer avec l'école en encourageant leurs enfants à respecter le code de vie.



## Courtoisie



1. Lorsque je demande quelque chose, je dis toujours : « s'il vous plaît ».
2. Lorsque je reçois quelque chose, je dis " Merci ".
3. J'évite de passer entre deux personnes qui se parlent.
4. Lorsque je m'adresse à quelqu'un, je dis « bonjour ».
5. Lorsque j'entre dans un local, je le fais discrètement sans interrompre ou déranger.
6. Lorsque je m'adresse à un adulte, je dis «Madame» ou «Monsieur».
7. Je garde propre et en bon état mon environnement et le matériel à ma disposition.
8. Je n'interromps pas une conversation, j'attends mon tour pour parler.



## Pour un climat harmonieux

1. J'utilise un langage correct, poli et respectueux.
2. J'ai un comportement non-violent, c'est-à-dire que j'évite les chamailleries, l'intimidation, la provocation, et les remarques blessantes.
3. Je réponds poliment.
4. Je suis responsable du matériel utilisé à l'école. Si je le perds ou l'abîme, je dois en assumer les coûts.
5. Je laisse jouets (ballons, etc.) et objets électroniques à la maison. Pour éviter les bris ou les vols dans l'école, je laisse à la maison : planche à roulettes, patins à roues alignées, trottinette, etc.



## Pour ma sécurité et celle des autres

1. Je circule dans l'école calmement.
2. Je me déplace à l'intérieur de l'école seulement si j'ai l'autorisation d'un adulte.
3. Je n'ouvre pas une porte d'entrée de l'école pour laisser entrer quelqu'un.
4. Je grimpe seulement aux endroits prévus.
5. Dès que j'entre dans la cour d'école aux heures de surveillance, j'y reste et je respecte les règles de vie.
6. En tout temps, je porte des souliers à l'intérieur de l'école. Lorsque la température l'exige, je porte des bottes à l'extérieur.



## Je pars du bon pied

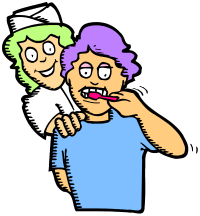
1. Je respecte l'horaire de l'école.
2. J'apporte à l'école mon matériel scolaire.
3. Pour le cours d'éducation physique, je porte un short ou un pantalon de sport, un t-shirt, des espadrilles.
4. J'apporte à la maison mes travaux scolaires.



## Tenue vestimentaire

1. Je m'habille de façon soignée et ma tenue est convenable, décente et sécuritaire pour un milieu scolaire.





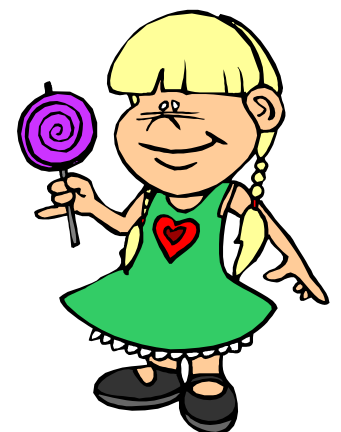
## Santé et hygiène

1. J'apporte à l'école une collation saine et nutritive
2. Pour des raisons de sécurité (allergies connues ou inconnues), aucun aliment contenant des arachides, des noix ou des graines de toutes sortes n'est toléré dans l'école.

## Responsabilités de l'élève



1. Je suis le premier responsable de ma réussite.
2. Je viens à l'école tous les jours.
3. Je respecte l'horaire de l'école.
4. J'étudie mes leçons et je remets mes devoirs et travaux dans les délais demandés.
5. Je respecte et j'applique le code de vie de l'école.
6. Par respect pour moi-même et les autres, je me lave et je mets des vêtements propres.

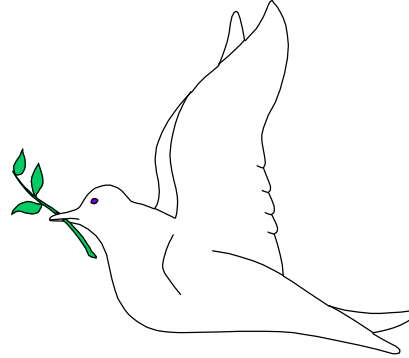
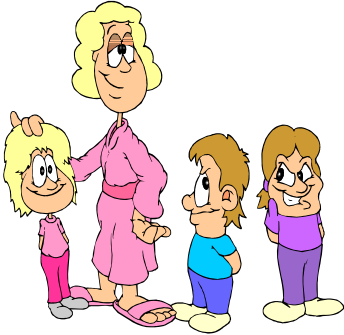


# Le respect du code de vie

C'est une approche où on encourage les comportements positifs et constructifs.

## Conséquences heureuses :

Les élèves auront la possibilité de recevoir une mention d'honneur à 4 reprises durant l'année selon les catégories établies.



Nous devons prévoir des conséquences malheureuses face aux comportements inacceptables

Tout manquement aux règles de vie peut entraîner une ou des conséquences parmi les suivantes : retrait, privation de récréation ou d'une activité, réflexion écrite, confiscation, retenue, rencontre avec les intervenants scolaires, les parents et la direction et suspension à l'interne ou à la maison avec travaux.

Pour tout billet d'infraction, il y a retenue les mercredis et/ou vendredis.

- de 15h00 à 15 :30
- Deux retards dans une même semaine = une retenue pour le deuxième et le troisième cycle.
- Des retenues s'appliqueront aux élèves du premier cycle si le problème de retards persiste après discussion avec les parents.

La **retenue** doit être effectuée à la **date indiquée** sur le billet que le parent signe.

Aucun changement de jour ne sera accepté.

La retenue a toujours priorité sur les autres activités.

La direction peut convoquer un élève à la retenue pour une raison qu'elle juge valable selon la gravité ou la fréquence du geste posé.